

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	8 (1896-1898)
Heft:	29-4
 Artikel:	Recherches archéologiques dans les Cantons de Vaud et du Valais en 1896
Autor:	Naef, Albert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-156792

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cription romaine inédite. En visitant les bâtiments à l'intérieur de l'abbaye, mon attention s'est portée sur une pierre de taille, ornée de quelques moulures, engagée dans un mur du XVII^{me} siècle. Elle avait manifestement subi les effets de quelqu'incendie, néanmoins elle présentait tout à fait les apparences d'un monument romain. Sur ma demande, cette pierre fut extraite du mur avec précaution. C'est un monument de 0,915 m de hauteur et 0,65 m de largeur à la partie supérieure. (Pl. IX.)

Le tableau sur lequel figure l'inscription, entre le soubassement et la corniche ornés de moulures qui font le tour du monument, a 0,49 de hauteur et 0,49 m de largeur.

Cette inscription encore facile à lire, malgré les traces d'incendie, est ainsi conçue :

DEO SEDATO
T. VINTELIVS
VEGETINVS
DVVMVIRALIS
DE SVO DONVM DEDICAVIT.

On connaît deux autres inscriptions dédiées à un *deo sedato*, sur les bords du Danube. Ce devait être une divinité locale.

Vintelius était un ancien *duumvir*. On connaissait déjà l'existence de cette magistrature à St Maurice par les deux inscriptions de la famille *Pansa*, qui ont été reproduites dans le *Corpus* de Mommsen, et qui se trouvent actuellement dans le vestibule d'entrée de l'abbaye. C'est une nouvelle confirmation de l'importance de l'ancienne Station de Tarnade ou Acaune, au temps des Romains.

Recherches archéologiques dans les Cantons de Vaud et du Valais en 1896.

Lettres adressées à Monsieur le prof. Dr. J. R. Rahn, directeur de l'„Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.“

Par *Albert Naef*.

(Planches X et XI.)

Monsieur le Professeur,

Vous voulez bien me demander de résumer sommairement pour l'*Anzeiger* les résultats de mes dernières recherches archéologiques dans les cantons de Vaud et du Valais. — Pour plus de clarté, permettez-moi de les grouper par époques.

Epoque gauloise.

Les découvertes qui se rattachent à l'époque gauloise sont minimes. Je mentionnerai cependant à *Neyruz*, dans le district de Moudon, la trouvaille

accidentelle d'un tumulus avec cercueil en grès, contenant deux crânes humains et quelques ossements. Le fait prend peut-être une certaine importance, si j'ajoute que l'année dernière, à trois cents mètres au plus de l'endroit en question, un cultivateur trouva sous un bloc erratique cinq hâches en bronze, qui furent envoyées au musée cantonal de Lausanne. D'autres monticules semblables mériteraient une exploration méthodique.

Epoque romaine.

Martigny. — Les fouilles reprises à Martigny-Ville, aux Morasses, sur l'emplacement de l'Octodure romain, ont donné quelques résultats intéressants.

Jusqu'ici on peut entrevoir l'existence de trois groupes distincts de construction (Planches X et IX). C'est d'abord un grand bâtiment rectangulaire (A-B-C-D), sorte de bourse ou de basilique, dont une des faces principales (E-G), ornée d'une colonnade, donne sur une vaste place. Deux ailes étroites et très allongées (A-K, D-L), pourvues de boutiques, d'écuries et d'étables, s'adossent aux extrémités du bâtiment et encadrent la place (Fig. 1); elles se

Essai de restitution des locaux :

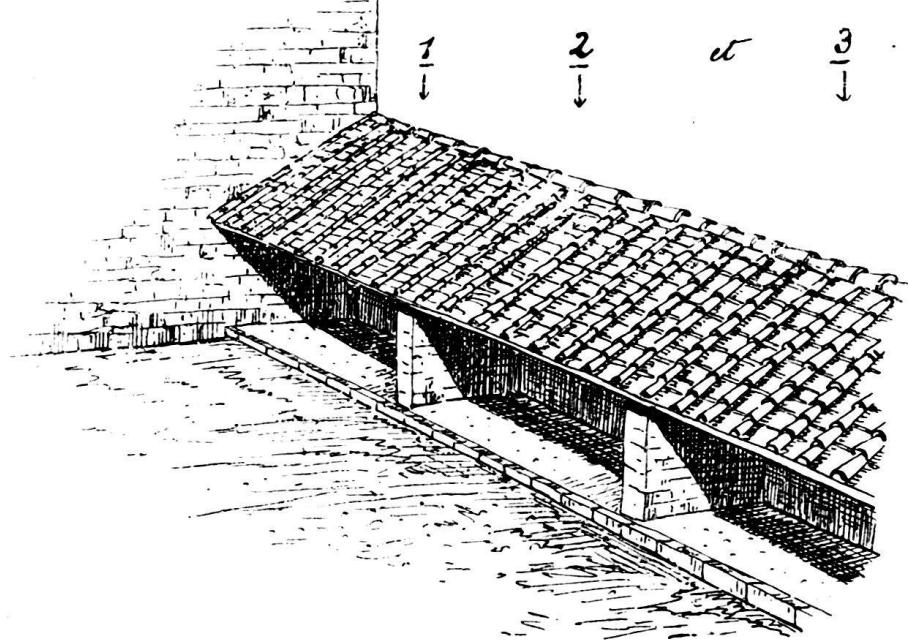


Fig. 1.

prolongent jusqu'à une route ou rue principale (K-L), pavée de grandes dalles irrégulières, qui remonte la vallée du côté de Martigny-Bourg. Les locaux 1, 2, 3, . . . etc. de l'aile orientale, furent reconstruits sur les fondations des locaux semblables et plus anciens. (Comp. Fig. 2 et 3).

L'ensemble rappellerait la disposition d'un *forum boarium*, mais les fouilles ne sont pas encore assez avancées pour qu'il soit permis de se prononcer d'une façon quelque peu précise, ni trop affirmative. — Ce que l'on peut dire, c'est que le grand édifice dans lequel furent trouvés, le 23 novembre 1883

(au point I), les beaux fragments de bronze déposés au musée de Valère, et récemment exposés à Genève, a dû subir une ou deux transformations, postérieures à l'époque romaine et païenne. — La dernière transformation

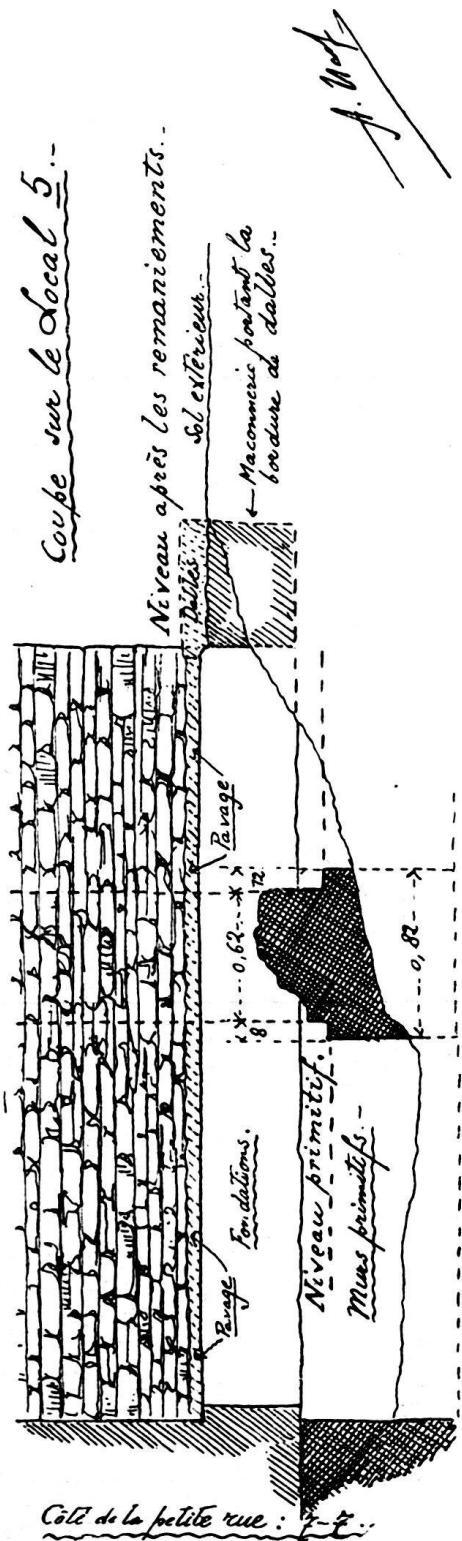


Fig. 2.

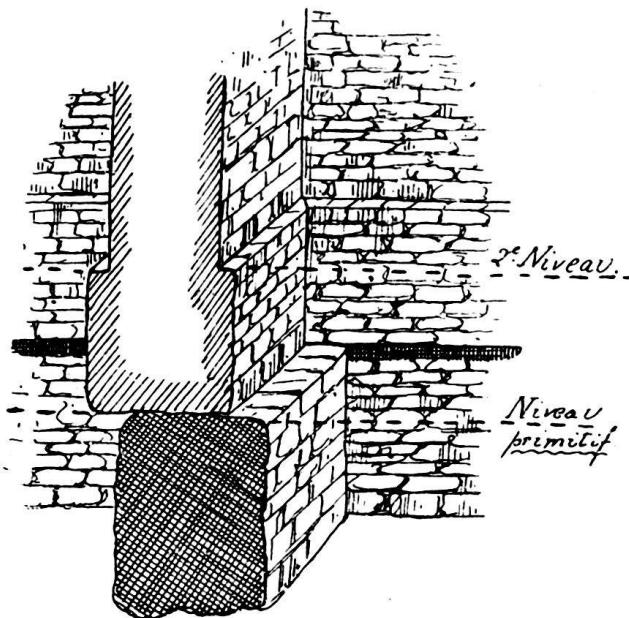


Fig. 3.

remonte presque certainement à l'époque chrétienne. C'est alors que les statues de bronze furent brisées, il semblerait à coups de hache, et que leurs débris furent enfouis dans le sol d'une des salles (23), sous un béton épais. —

Est-ce là qu'il faut chercher l'emplacement de la basilique chrétienne, élevée par l'évêque Théodore d'Octodure „sur les temples des idoles qui subsistaient encore“? — Cette hypothèse de Mr. le chanoine Pierre Bourban (*Gazette du Valais*, 10 février 1886) est attrayante, même vraisemblable, mais d'autre part il ne semble pas que, dans son état primitif, l'édifice romain ait jamais été un temple.

Il se pourrait cependant que le temple, détruit par les premiers chrétiens, ne soit pas éloigné. Au Nord-Est, et parallèle à l'aile A-K, s'étend un massif compact de maçonnerie (9), rectangulaire, allongé, sé-

paré des constructions adjacentes par deux ruelles étroites (7-7 et 11-11). — Ce massif, qui s'élève bien au-dessus du niveau des ruelles voisines, ne peut guère être autre chose que le soubassement d'un édifice important; étant données sa forme et ses proportions, j'y reconnaîtrais volontiers le soubassement d'un temple, dont la façade donnait au Sud-Est, du côté de la rue principale. L'avenir confirmera cette hypothèse ou en montrera l'inexactitude; quoi qu'il en soit, près de la face postérieure et à l'angle occidental du massif en question, s'est montrée la base (8) d'un curieux petit monument carré, peu élevé, et dont les faces extérieures avaient été décorées de peintures. A l'intérieur on trouva huit monnaies, parmi lesquelles un Hadrien, un Trajan, un Néron, une Faustine et un beau Drusus. Les dimensions de ce petit monument et sa position typique semblent y faire reconnaître un de ces autels, dédiés aux divinités protectrices des rues et des chemins, aux *Lares Augusti* peut-être, dont le culte se rattachait par des liens très étroits à celui de la divinité impériale. —

Au Nord-Est du massif de maçonnerie et de la ruelle 11-11, se voient enfin quelques pièces d'une maison d'habitation (12, 13, 14, 15). — Une de ces pièces (12) était décorée de panneaux peints; un revêtement de marbre, retenu aux parois par des crochets de fer, formait un soubassement continu au-dessous des panneaux. Le pavage était également en marbre. —

Ce qui est curieux, c'est la maçonnerie et l'appareil de toutes ces constructions. Je ne crains pas de m'arrêter à ces détails techniques, parcequ'ils méritent d'attirer l'attention la plus sérieuse, et qu'ils pourraient être utiles peut-être par comparaison.

Les tuiles des toitures, disposées en *imbrices et tegulae*, les briques, les petits piliers des hypocaustes, n'offrent rien de particulier; formes et types sont ceux que l'on rencontre d'un bout à l'autre de l'empire romain. — Il en est autrement des murailles. — A Martigny, je n'ai jusqu'ici remarqué nulle part le revêtement extérieur en petit appareil, si commun dans d'autres localités, nulle part les chaînages horizontaux en briques. — Les murs sont composés de moellons irréguliers, plutôt allongés, formant des assises assez régulières; sur les parements, les joints sont simplement marqués à la truelle. A première vue, cette maçonnerie offre la plus grande ressemblance avec le mode usité au Moyen-Age, soit en Valais, soit dans le canton de Vaud; d'autre part je viens de la constater dans des murs incontestablement romains à *Urba*. Aux Morasses, les stucs, les enduits, les peintures, les bétons, les revêtements en marbre, qui accompagnent la dite maçonnerie, les poteries, les bronzes, les médailles enfin, ne laissent pas de doutes relativement à l'époque. Je sais bien que j'avais déjà remarqué ce système de construction en France, mais c'étaient de très rares exceptions, tandis qu'ici il semblerait que ce fut la règle.

Chez nous, peu de contrées peuvent rivaliser avec la vallée du Rhône pour la qualité, la quantité et la diversité des carrières, et cependant „aux Morasses“ la pierre *de taille* est comparativement rare; elle ne se trouve

guère qu'aux encadrements des baies, aux fûts de colonnes, aux corniches, aux marches d'escaliers, aux seuils, aux bordures de trottoirs... etc, en un mot seulement aux parties particulièrement exposées, ou à celles qui devaient être pourvues de moulures, de sculptures. — Un fait vraiment curieux, c'est que les Romains n'ont pas craint de faire venir de très loin cette pierre de taille: elle vient du Jura. — Ils l'ont d'ailleurs employée partout, à Avenches, à Yverdon, à Orbe, naturellement, mais encore à Lausanne, et dans toutes leurs stations des bords du lac; bien plus, je l'ai retrouvée à Ville-neuve, à Aigle, même sur le rocher de St-Tiphon, à St-Maurice, bref sur des points très éloignés, où l'on a, *sous la main*, de la pierre superbe. — Devant ces faits, il est permis de se demander si les Romains voulaient n'employer que des matériaux dont ils avaient expérimenté de longue date les qualités constructives; était ce peut-être plutôt la couleur, ou la facilité de la taille qui les attirait? — Le transport ne saurait d'ailleurs étonner, lorsqu'on songe aux marbres et aux porphyres, qu'ils ont fait venir de bien plus loin encore; aux Morasses il existe sans doute de nombreux spécimens de marbres locaux, de la Bâtie entre autres, mais aussi des fragments de marbres italiens et grecs, et des porphyres, qui viennent probablement d'Egypte. —

Mes recherches sur le terrain m'ont prouvé qu'Octodure avait un développement considérable. — Depuis Martigny-Ville jusqu'à l'extrémité de Martigny-Bourg, et sur toute la largeur de la vallée, il se fait chaque année des découvertes importantes de constructions, d'objets et de médailles; malheureusement tout cela disparaît, s'éparpille ou prend le chemin de l'étranger. Espérons qu'il sera au moins possible de mettre en lieu sûr un chapiteau du plus grand intérêt, encastré dans une maison à Martigny-Bourg.¹⁾ — Ce chapiteau de style composite, dont les dimensions indiquent un édifice de proportions colossales, en rapport avec les fragments de statues trouvés en 1883, appartenait très probablement à un temple. Il en est de ce monument comme de beaucoup d'autres; il est connu depuis longtemps, mais je crois qu'on ne l'a jamais apprécié à sa juste valeur, et qu'il n'a pas été étudié de près. — Si l'on n'y prend garde, il risque d'être bientôt absolument abîmé et brisé, par l'ignorance plutôt que par la malveillance des passants. Au-dessus d'une ceinture de feuilles d'acanthe dressées, la face du chapiteau montre une tête bouclée et barbue; de droite et de gauche les volutes d'angles ont été remplacées par des têtes ailées, plus petites. La figure centrale offre la plus grande ressemblance avec celle d'un Jupiter gaulois du musée de Lausanne (bronze No. 245), récemment exposé à Genève; les têtes ailées, qui se retrouvent sur nombre de monnaies gauloises, permettent d'autre part de se demander si ce ne sont pas ici des *déterminatifs*, destinés à identifier le sujet principal. — Vous vous souvenez peut-être d'un

¹⁾ Vous l'avez signalé dans votre *Geschichte*, p. 46, note 1, en renvoyant à l'ouvrage de Meyer, die römischen Alpenstrassen, l. c. Taf. I. —

chapiteau analogue à Pompéï, mais qui ne possède pas les têtes ailées des angles; — il provient du temple de Jupiter Milichius, situé près des deux théâtres et du temple d'Isis, à l'angle des rues baptisées de nos jours sous les noms de „*Stabiana*“ et „*del Tempio d'Isis*.“

A Martigny il suffit de se promener pour reconnaître des traces de l'Octodure romain. Tant que l'enceinte circulaire, nommée „le Vivier“, n'aura pas été fouillée, il sera bien difficile de se prononcer d'une façon absolue sur la destination primitive de cette construction; en attendant je me rallie entièrement à votre opinion (Geschichte der bildenden Künste, p. 39) et y reconnaît un amphithéâtre. — Mr. le Conseiller d'Etat de Roten, Mr. le prieur de Martigny et Mr. le chanoine Grenat, m'ont tous trois parlé d'une fouille, qu'ils ont faite jadis à l'intérieur des murailles, et qui semblerait confirmer de tous points l'hypothèse; ils y trouvèrent, paraît-il, des os et des défenses d'animaux sauvages, étrangers à notre région. L'amphithéâtre aura probablement été transformé en vivier, d'où le nom; à quelle époque, c'est ce que nous diront les fouilles, il faut l'espérer. —

Dans la propriété de Mr. le prieur de Martigny, à côté de l'église, un grand fragment de corniche à modillons, retourné sans dessus dessous, a été utilisé pour servir de base au mur de clôture du jardin.

Vous connaissez la colonne votive, sciée en deux, adossée à l'extérieur du chœur de l'église, et son inscription relevée et publiée par Mommsen; ce qui est moins connu peut-être, c'est que c'était une des marches du chœur de l'église, d'où elle ne fut enlevée que vers 1861. —

La colonne milliaire, qui se voit dans la cave de l'hôtel de l'Aigle, y fut trouvée vers la fin du XVII^{me} siècle, lorsqu'Antoine de Quartéry fit creuser en cet endroit pour établir les fondations et les caves de la maison actuelle. Il paraît que la colonne fut laissée à l'endroit même où elle fut trouvée. J'admets volontiers qu'elle a pu être sensiblement abaissée, mais les différences de niveaux considérables entre le sol actuel et celui de l'époque romaine s'expliquent assez facilement; il ne faut pas oublier que la Dranse, aussi bien que le Rhône, se jetait tantôt d'un côté de la vallée, tantôt de l'autre, balayant tout sur son passage. Remarquez qu'aux Morasses, en pleins champs, c'est à près de deux mètres sous le niveau actuel que se trouve celui du sol à l'époque romaine; le dallage de la voie principale (K-L), dont je vous ai parlé il y a un instant, est à une profondeur de 1,80 m.

Cette conséquence des alluvions et des inondations continues n'est point faite pour faciliter les fouilles, et ne saurait être passée sous silence; il est très possible aussi que ces inondations soient une des causes majeures des reconstructions antérieures aux invasions barbares. — S'il n'est pas possible de préciser la date où la ville romaine, chrétienne, fut ravagée, détruite et brûlée par les hordes barbares, il est admissible, même probable, qu'elle survécut un peu plus longtemps qu'Avenches au torrent dévastateur. Quoi qu'il en soit, le passage des Barbares est indéniable. L'incendie, leur mode de destruction préféré, se constate partout; chaque fois que la pioche

découvre une habitation romaine, on peut être sûr de trouver en même temps des couches de cendres compactes, de tuiles brûlées et de matières fondues.

Le cours de la Dranse aura été utilisé pour les égouts, les bains, dont aucun romain, quelque peu aisé, ne pouvait se passer, pour les fontaines, les établissements publics, etc. ; outre cela, deux sources alimentaient Octodure d'eau potable. L'une venait des montagnes du Sud-Est, l'autre du versant opposé ; leurs conduits ont été retrouvés.

Il est probable que c'est sur le versant des collines du Nord-Ouest qu'il faut placer un des principaux cimetières de la ville romaine ; ce qui me le ferait croire, ce sont les nombreuses sépultures découvertes dans les vignes et dont le mobilier funéraire, en partie sauvé, est venu enrichir le musée du Grand St-Bernard. —

Vous connaissez la légende, trop accréditée, qui veut que la Bâtie soit une tour romaine. Ce superbe spécimen de l'architecture militaire du XIII^e siècle, proche parent et contemporain des donjons cylindriques de Saillon, de Saxon, d'Orbe, des tours du château de La Tour de Peilz, etc., a pris la place d'une vigie romaine. — Cette opinion est basée soit sur la position exceptionnelle de la Bâtie, soit sur le fait que j'y ai trouvé des débris de tuiles et de mortier, identiques à ceux découverts aux Morasses ; vous remarquerez d'ailleurs que les parois de la citerne rectangulaire, taillée dans le roc, sont couvertes de ce même ciment rougeâtre, fait de brique pilée, d'une dureté extraordinaire, que l'on retrouve dans une foule de constructions romaines, aussi bien à Martigny qu'ailleurs. — J'aurai tout-à-l'heure l'occasion de vous en reparler à propos du grand égout collecteur d'*Urba*, sur le plateau de Bossaye.

Sans insister sur la vigie de la Bâtie, je crois qu'il y aurait une étude des plus intéressantes à faire sur ces postes en général, sur leurs positions précises, leurs relations, sur la façon dont ils se transmirent au Moyen-Age, jusqu'à leur développement extraordinaire et leur organisation très habile par les Bernois, après la conquête du Pays de Vaud. —

Je ne me suis que trop arrêté aux fouilles d'Octodure. Vous vous souvenez que, l'année dernière, j'ai adressé à ce sujet un rapport assez détaillé à la commission de conservation des monuments historiques suisses ; je me permets donc d'y renvoyer ceux de vos lecteurs qui désireraient des renseignements plus précis et plus complets.

Ecône. — Ecône est une ferme-école, qui appartient au St-Bernard ; de très loin on aperçoit la grande masse blanche du bâtiment sur la hauteur, entre Riddes et Saxon. — Vers le milieu de janvier dernier, des ouvriers occupés à y défoncer un champ, trouvèrent une quantité considérable de monnaies romaines. Sur la remarque très judicieuse du surveillant, que cet argent n'avait plus cours, les ouvriers empochèrent bravement leurs trouvailles, qu'ils allèrent échanger contre du liquide chez un cafétier de Riddes, amateur d'antiquités. Heureusement l'affaire s'ébruita, et l'on réussit à rentrer en possession de 54 pièces, dont quelques-unes en argent et un Antonin le

pieux en or, admirablement conservé; il est probable que bon nombre de ces monnaies ont disparu.

Cette trouvaille semblerait indiquer l'existence d'un établissement romain quelconque dans le voisinage d'Ecône, d'une villa peut-être. —

St-Maurice. — St-Maurice commence enfin à nous livrer les trésors archéologiques et historiques que recouvre depuis une longue série de siècles le sol de sa célèbre abbaye. En même temps la cité romaine de *Tarnaiae* ou *Tarnadae* sort de l'oubli, grâce au travail persévérant de Mr. le Chanoine Pierre Bourban, professeur et archiviste, qui a trouvé en la personne de Mr. l'ingénieur Michel, un excellent auxiliaire pour diriger ses fouilles. —

Mr. Bourban vous aura certainement envoyé des notes sur ses belles découvertes, que j'ai eu le plaisir d'examiner récemment avec vous; il vous aura entre autres donné les textes des différentes inscriptions romaines, qu'il a réunies provisoirement dans le vestibule de l'abbaye. — Il ne m'appartient pas de discuter ces inscriptions, qui jettent un jour tout nouveau sur la cité de Tarnade; Mr. le Prof. Dr. W. Cart me disait dernièrement que l'une d'elles, relative à Caligula, est la première de cet empereur qui ait été relevée sur territoire suisse.

Vous vous souvenez des bases des piliers de l'église de 1365, trouvées cet automne dans la cour du Martolet, et de l'abside semi-circulaire, décorée de bandes murales, qui fut découverte *sous* leurs fondations. — Les fouilles ne semblent pas encore assez avancées pour essayer d'identifier l'abside en question à l'une des nombreuses basiliques qui se sont succédées sur le même emplacement. Remarquez cependant que l'abside est *antérieure* aux tombeaux qu'elle contient. Ces tombeaux, de forme trapezoïdale, recouverts de petites dalles, soit complètement, soit à la tête seulement, pourraient remonter au XI^{me} siècle; peut-être même sont-ils antérieurs. — D'autre part la maçonnerie de l'abside est curieuse et mérite de fixer l'attention. Elle est composée de très petits matériaux, au milieu desquels se voient de nombreux débris de tuiles romaines; c'est presque un blocage, assez mal fait, recouvert à l'extérieur d'un enduit épais et dur. Ce n'est plus la construction romaine, proprement dite, ce n'est pas encore celle de la belle période du Moyen-Age. Mais s'il est un fait digne de remarque, c'est la position de la stèle encastrée dans cette abside. La stèle est évidemment romaine, tout l'indique; l'inscription nous apprend que ce sont deux esclaves, *Amaranthus* et *Chelidon*, qui l'ont élevée à la mémoire de leur fille. Le nom grec de la mère est charmant, il y a dans l'inscription la confirmation d'un fait historique relatif à Tarnade, mais ce n'est pas ce qui me préoccupe dans ce moment. En effet rien ne dit qu'il s'agit d'une inscription païenne, et l'absence d'un signe chrétien quelconque n'est pas une preuve. Or vous noterez que ce monument est en parfaite conservation, et qu'il a été positivement *ménagé*, *épargné*, lorsqu'on construisit l'abside; la stèle n'est *pas maçonnée* avec le reste du mur, elle est isolée, parfaitement verticale, et, sur la droite, il existe de bas en haut un vide régulier, de deux ou trois centimètres de

largeur. Tout cela ne peut être l'effet du hasard; lorsque les chrétiens se servaient de matériaux romains et païens pour la construction de leurs églises, ils ne se croyaient pas tenus à tant de respect. Cette particularité, que j'avais notée dès ma première visite aux fouilles, me semble importante; je ne me souviens pas si je vous l'avais signalée lors de notre visite, mais il pourrait être utile de la suivre et d'en trouver l'explication. Peut-être la stèle recouvre-t-elle encore son tombeau.

Il n'est pas besoin d'être grand prophète, pour prédire que les fouilles entreprises à St-Maurice donneront encore des résultats du plus grand intérêt, et à tous les points de vue. Puisque nous en sommes à l'époque romaine, il faut rappeler ces deux tables de marbres circulaires, ces deux tranches, sciées jadis dans un tambour de colonne, puis polies; elles mesurent un peu plus d'un mètre de diamètre! — Voilà qui indiquerait un édifice de proportions respectables, en rapport avec les énormes blocs romains, qui ont été utilisés à la base du clocher et ailleurs, un peu partout. — Comme je vous le faisais observer à propos de Martigny, ces matériaux viennent du Jura et se reconnaissent aussi bien à leur taille qu'à leur couleur claire, blanche, quelquefois légèrement jaunâtre.

Il serait vraiment urgent d'enlever et de remettre au jour le milliaire de Tarnade avec son chiffre XII (*mille pas depuis Octodure*), qui sert actuellement de linteau de porte au premier étage du clocher; on pourrait profiter de l'occasion pour enlever les inscriptions funéraires romaines qui se trouvent derrière, au-dessus de l'escalier, et dont les caractères semblent accuser le bas-empire. —

Ce qui est vraiment amusant, et ce dont peu de personnes se doutent, c'est la façon dont ont été fabriquées les colonnettes des grandes fenêtres romaines, à deux baies géminées. — Dans votre *Geschichte* (p. 61, note 3) vous avez signalé ce mélange bizarre de matériaux romains, de colonnes et de chapiteaux, certainement trouvés sur place et adaptés tant bien que mal, plus ou moins adroitement, à leurs positions nouvelles. — Du côté du Nord, tout en haut, une colonne, jadis monolithique, a été coupée en deux pour fournir les supports des deux baies. Celle de gauche possède la moitié supérieure du fût primitif avec son astragale, par-dessus lequel on a placé un chapiteau genre corinthien, un peu écrasé et de diamètre plus petit; je n'ai pu examiner si ce chapiteau n'a pas été en outre raccourci à sa partie inférieure, par manque de place. — La colonnette de la baie voisine, à droite, est formée par la moitié inférieure de la même colonne; le hasard a voulu que la division ne fut pas très exacte, si bien que de ce côté il n'y a plus eu de place pour un chapiteau. On s'en est passé, tout simplement, et le fût romain, tronqué, reçoit gaillardement la retombée des deux cintres romans.

L'emploi de colonnes romaines est pour ainsi dire général, à toutes les baies visibles, car plusieurs ont été murées; parmi les chapiteaux il en est du plus grand intérêt, tels ces deux exemplaires de la face méridionale, que

nous avons examinés ensemble. L'un, curieusement travaillé sur noyau de pierre, n'appartient certainement pas à l'époque romaine, et provient très probablement d'une des basiliques détruites; l'autre, par contre, est un excellent échantillon du style corinthien le plus pur.

Une autre fois, si vous le voulez bien, je vous parlerai de mes récentes trouvailles *romaines* dans le canton de Vaud, et passerai ensuite à celles du Moyen-Age. —

(A suivre.)

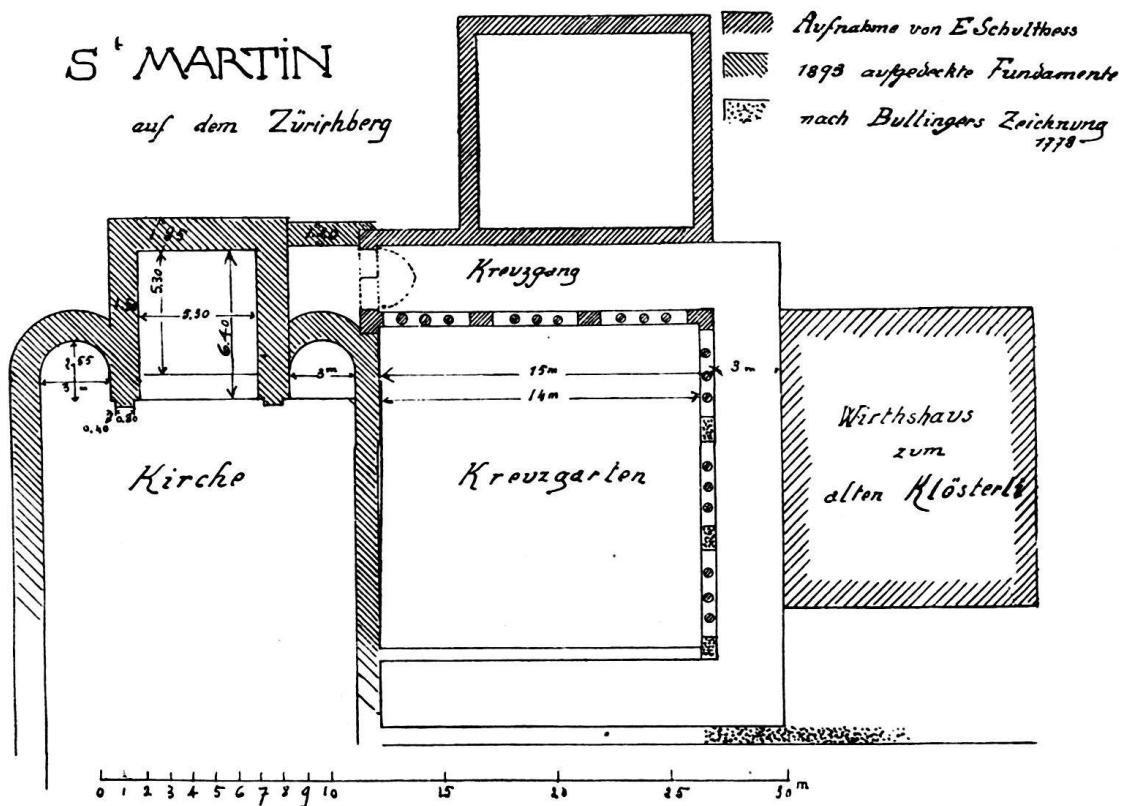
Corseaux s. Vevey, novembre 1896.

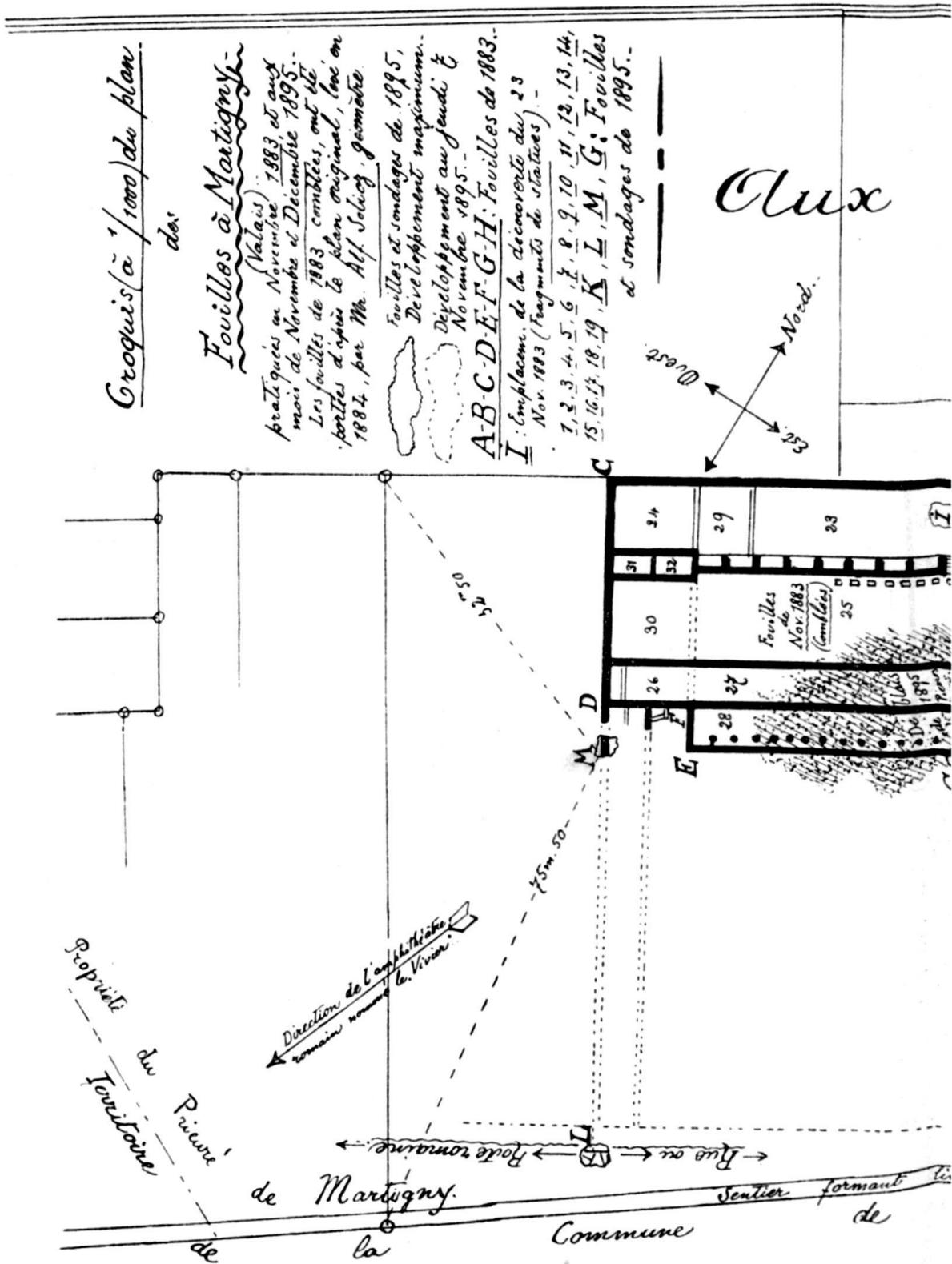
St. Martin auf dem Zürichberg.

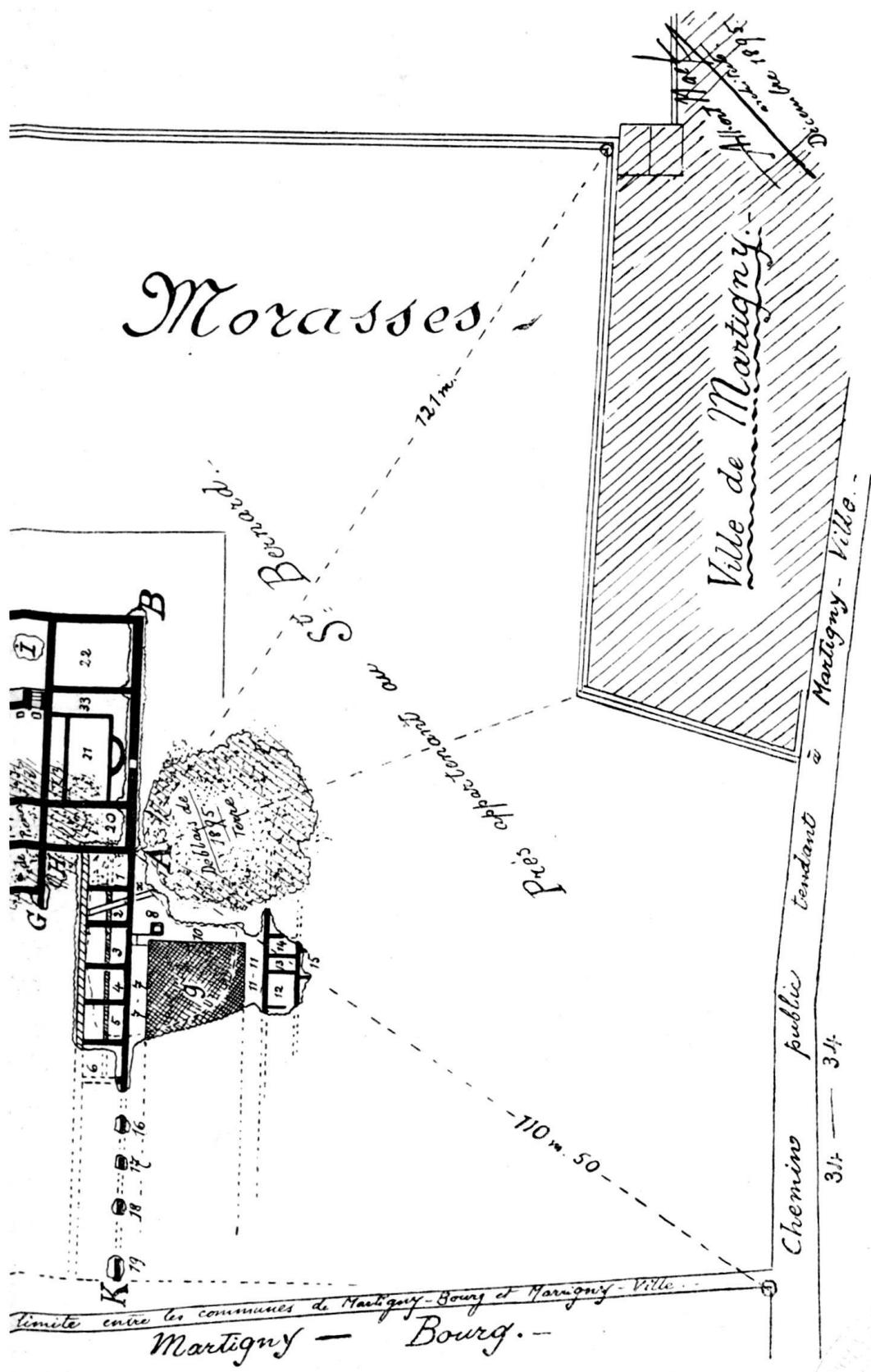
Von Dr. H. Zeller-Werdmüller.

Ich habe im „Zürcher Taschenbuche“ für 1892 die Geschichte des ehemals auf anmutiger Höhe gelegenen Augustiner Chorherrenstiftes St. Martin auf dem Zürichberg zu schildern gesucht, jenes Klösterchens, das der Kantor des Grossmünsters, Konrad von Mure, im Jahre 1271 zur Feier des St. Martins-tages mit einer Stiftung bedachte, und dessen Kirchweih im Jahre 1290 von dem guten Bischof Rudolf von Konstanz auf den ersten Sonntag im Mai „wann die Gestirne, das Land und das Meer frolocken“ verlegt worden ist.

Als ich damals einige Mitteilungen über die Bauart des nun ganz vom Erdboden verschwundenen Klösterchens machte, ahnte ich nicht, dass die Grundmauern der Kirche noch unter der schützenden Rasendecke verborgen







FOUILLES ROMAINES A MARTIGNY-VILLE (VALAIS)

1883 — 1895.